

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal
du 1^{er} décembre 2020 à 20 h 30

M. Daniel VESVAL, Maire, ouvre la séance et le conseil municipal examine les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- **Procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2020** : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

- **Cantine scolaire** : La société SCOLAREST qui fournit actuellement les repas de la cantine scolaire de Fleury quitte le site de l'OGEC St-Joseph à Villedieu-les-Poêles-Rouffigny où étaient préparés les repas. DUPONT Restauration qui reprend le marché de l'OGEC fournira, à compter du 1^{er} janvier 2021, les repas pour la cantine scolaire de FLEURY aux conditions du contrat actuel avec la société Scolarest

- **Ecole** : Un point est effectué sur le projet d'extension de l'école. L'opération est programmée pour l'exercice 2021.

- **Voirie** : Des travaux de voirie sont à l'étude pour un budget d'environ 25.000 € HT.

- **Budget 2020 : Décisions modificatives :**

. **Vitrine d'affichage** : Le conseil municipal décide de l'acquisition d'une seconde vitrine d'affichage pour la mairie, dont le coût maximum TTC est estimé à 800 €, et modifie le budget en conséquence afin de prévoir le crédit nécessaire

. **Créances éteintes** : Le conseil municipal constate l'irrecouvrabilité d'une créance suite à une décision de la commission de surendettement, au titre de loyers impayés, pour la somme de 5.784,91 €, et modifie le budget afin de passer les écritures comptables nécessaires.

. **Ossuaire** : Le conseil municipal décide de la création d'un ossuaire dans le cimetière communal. Le coût est de 1.650 € TTC, le budget est modifié afin de passer cette écriture en investissement.

Affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 7 décembre 2020

Le Maire,

Daniel VESVAL



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Daniel Vesval", is written over a horizontal line.